

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jendis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. c. Poste, 24 fr. c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 —
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 10 novembre)

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

7 heures 06 minutes du soir, Omnibus.
4 — 35 — — — Express.
3 — 36 — — — matin, Poste.
9 — 04 — — — Omnibus-Mixte.

DÉPART DE SAUMUR POUR ANGERS.

1 heure 02 minutes du soir, Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

9 heures 50 minutes du matin, Express.
11 — 25 — — — Omnibus.
5 — 31 — — — soir, Omnibus-Mixte.
9 — 57 — — — Poste.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR TOURS.

3 heures 02 minutes du matin, Omnibus-Mixte.
7 — 52 — — — Omnibus-Mixte.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

C'est des Etats Unis, c'est de New-York que nous viennent aujourd'hui les plus importantes et les plus nombreuses nouvelles. Nombreuses est surtout le mot, car, à la manière dont elles se multiplient, nous serons bientôt obligés de résumer les télégrammes, afin d'en épargner au lecteur la lecture obscure et fatigante.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans les faits militaires accomplis de l'autre côté de l'Atlantique, c'est la levée et le rétablissement du blocus de Charleston. Il paraît que des canonniers cuirassés et des steamers confédérés, sortis du port de Charleston; ont détruit presque entièrement les navires fédéraux embossés devant la ville; mais à peine la levée du blocus a-t-elle été officiellement notifiée aux consuls des puissances étrangères, qu'il a été rétabli par les fédéraux, qui y ont envoyé de nouveaux vaisseaux.

Malgré le retour des fédéraux, le fait d'armes de la marine du Sud n'en produira pas moins un effet considérable en ce sens qu'il démontre à quels sacrifices en est réduit le Nord pour conserver les positions qu'il a d'abord occupées.

On en trouve une autre preuve dans l'adoption dans le Congrès, par 80 voix contre 54, de la loi relative à l'armement des esclaves. De cet armement sont exclus les nègres appartenant aux propriétaires loyaux, c'est-à-dire partisans du Nord, ce qui confirme la doctrine illogique et barbare établie par le dé-

cret de M. Lincoln, relatif à l'affranchissement des esclaves.

Au reste, la politique du cabinet de Washington, il ne faut pas se le dissimuler, est une politique à outrance, et s'il fallait une preuve nouvelle, on la trouverait dans le projet, qu'on prête au président de rendre au général Butler le commandement de la Nouvelle-Orléans.

Nous nous refusons de croire à un pareil mépris de l'opinion publique et des règles les plus vulgaires de la politique et de l'équité. Butler, à la Nouvelle-Orléans, ce serait plus qu'une nouvelle déclaration de guerre; ce serait une déclaration d'extermination, et, malgré tout ce que l'on peut induire des actes du cabinet de Washington, nous doutons qu'il veuille ou qu'il ose aller jusque-là.

(La France.)

On assure que le gouvernement de Richmond vient de faire aux puissances européennes une communication établissant que le blocus des côtes du Sud n'a jamais été effectif, et que plusieurs ports situés sur ce littoral ont été, pendant des périodes assez longues, entièrement libres.

Ces faits sont appuyés, dit-on, par le témoignage des commandants des différentes divisions navales; il en résulterait que le blocus serait nul en droit, et que les Etats européens pourraient se prévaloir de cette situation dans l'intérêt de leurs relations commerciales avec les ports du Sud.

(La France.)

On écrit de New-York, le 19 janvier, au *Moniteur* :

L'attaque projetée par les Fédéraux contre les côtes de la Caroline du Nord n'a pas tardé à se réaliser. On annonce qu'une armée, dont on évalue la force à 600,000 hommes, a débarqué à Newburn et à Beaufort, menaçant non seulement Wilmington, mais encore l'intérieur de l'Etat. Quatre bâtiments blindés se trouvent en outre à Beaufort.

Le but des Fédéraux paraît être de s'emparer de Wilmington, port dont la possession est d'une certaine importance, pour faciliter leurs projets ultérieurs contre Charleston, et de s'avancer ensuite dans le pays pour couper les communications entre cette dernière ville et l'armée de Virginie.

L'affaire de Mufreesborough, dont les journaux du Nord ont fait grand bruit, n'a pas eu d'aussi grands résultats qu'ils paraissent le croire. Braxton Bragg a conservé ce qu'il avait pris le 31 décembre, et, d'un autre côté, le général Rosencranz est dans l'impossibilité de rien tenter contre l'armée de Bragg.

Wicksburg continue à rester au pouvoir des Confédérés.

C'est sur les côtes de la Caroline du Nord que paraît être aujourd'hui le danger le plus sérieux, et le gouvernement de Richmond semblerait le reconnaître, si, comme on l'assure, il est vrai que le général Lee s'avance avec une partie de l'armée de Virginie pour combattre les troupes fédérales débarquées à Newburn et à Beaufort.

Les croisières des Etats-Unis sont nombreuses dans les Antilles; elles ne réussissent pas cependant à faire respecter complètement le blocus, ni à réprimer l'audace des corsaires du Sud. Des navires, notamment de construction

spéciale, longs, peu élevés, ayant une cheminée blanche qui les rend invisibles à une assez courte distance, et montés par des équipages de choix, parviennent souvent à s'introduire dans les ports du Sud. On calcule même aujourd'hui que depuis quelques mois la proportion des navires qui forcent le blocus est de près de quatre sur cinq.

Ce qui rend, du reste, plus difficiles les opérations maritimes des Fédéraux, c'est qu'une grande partie de leurs croiseurs ont été primitivement construits pour le commerce, et ont par conséquent, comme bâtiments de guerre, une véritable infériorité. C'est ainsi que la corvette à vapeur *Hatteras*, ancien navire de commerce transformé, a pu être coulée en quelques minutes par la frégate confédérée *Alabama*, sans que cette dernière ait éprouvé de sérieuses avaries.

Au milieu des nouvelles contradictoires qui nous viennent de la Pologne, nous devons accueillir sous toutes réserves celles qui n'ont pas un caractère incontestable d'authenticité. Pourtant nous ne saurions passer sous silence certaines correspondances qui, sans avoir précisément ce caractère, passent généralement pour donner des informations dont il est souvent utile de tenir compte.

Il résulterait d'une de ces correspondances que la situation du gouvernement russe serait pleine d'embarras. Entouré d'une population hostile, privé, sur plusieurs points, du service des lignes télégraphiques et des chemins de fer, dont les employés sont acquis pour la plupart à la cause révolutionnaire, mal servi par une police démoralisée, le gouvernement

FRUILLÉTON.

LE NAUFRAGE DE LA MÉDUSE.

(Suite.)

Déjà la plupart d'entre eux se divisaient pour porter secours aux deux malheureux.

— En avant, nous cria soudain du sein des flots notre jeune chef. En avant donc... morbleu!.. Ne vous occupez pas de nous... Je tiens l'enfant... j'en répond... En avant, toujours!...

Ces paroles nous électrisèrent.

Un autre officier, d'ailleurs, le lieutenant Lheureux, venait de tomber entre les mains des assaillants, qui continuaient à s'acharner tout particulièrement après lui, les uns parce qu'ils ne lui pardonnaient point son premier exploit, les autres parce qu'ils le prénaient pour ce Dougl'as, qui lors du départ avait si lâchement abandonné son poste, et d'où pour pour d'autres raisons encore, on avait la rage de tirer vengeance.

On se précipita à son secours... il fut pris et repris ainsi qu'un drapreau... La voix de Coudein nous excitait toujours... Bientôt celle du mousse Leon s'y jo-

gnit... Ce fut comme un talisman de victoire... Une fois encore, tout ceda devant nous, tout se prosterna et criait grâce.

Du reste il était temps, nous étions à bout de force.

Accablés de lassitude, de besoin et de sommeil, vainqueurs et vaincus prirent enfin quelques instants de repos.

Le jour arriva.

Quelle scène d'horreur il éclairait.

Le radeau était littéralement jonché des victimes de la nuit. C'était sur un lit de cadavres que les survivants avaient dormi.

Afin d'échapper à cet épouvantable spectacle, on procéda vivement aux funérailles.

Le cimetière, bien entendu, c'était l'Océan.

Il restait plus de quarante cadavres.

Un nombre à peu près égal avait été emporté par les vagues ou bien s'était noyé de désespoir.

Parmi ceux qui restaient, la plupart portaient les sanglantes traces du combat.

Depuis quelques minutes déjà l'on s'occupait des blessés, lorsqu'un cri plaintif s'éleva du sein de la mer.

C'était un malheureux que l'on avait considéré comme mort et que faisait revenir à lui la fraîcheur de l'eau.

C'était Diego.

N'écoutant que le généreux élan de son cœur, André Lambert se jeta de nouveau à la nage, et ramena son mortel ennemi sur le radeau.

— Capitaine! lui dis-je, capitaine; prenez garde d'avoir à vous repentir de cette bonne action-là!

— Bah! répliqua-t-il, une bonne action ne porte jamais malheur!

Et il installait commodément l'Espagnol à moitié évanoui.

De mon côté, je courus quérir le chirurgien Savigny.

Il était en train de panser les nombreuses blessures des époux Rampon.

— Quand j'aurai fini avec la cantinière et le tambour, me répondit-il.

Je retournai vers André.

Diégo commença à revenir à lui... ses yeux se tournèrent tout autour de lui, puis se fixèrent sur nous.

Dans le regard de cet homme que nous venions de sauver, il y avait pour nous plus de haine que jamais.

Immobilisé durant ce temps-là, et l'âme obscurcie d'un sinistre pressentiment, je regardai ce qui se passait autour de nous.

Tout le monde criait la faim et la soif.

Le premier de ces vœux était irréalisable; quant au second, l'ordre fut donné de la distribution du vin.

Mais un nouveau malheur venait de nous être révélé.

Durant le tumulte, quatre barriques avaient été jetées à la mer : deux de vin et les deux seules d'eau douce qui nous restassent.

On était bien parvenu à ressaisir une de ces dernières, mais elle s'était débondée dans le choc, et, vide maintenant, elle n'était plus bonne qu'à servir d'appui au couple Rampon, qui s'adossait contre elle.

Il ne nous restait plus qu'une seule pièce de vin, qu'un seul petit tonneau d'eau douce.

Et nous étions encore près de soixante hommes sur le radeau!

On les mit à la demi-ration.

Il y avait des murmures.

Une espérance inattendue les étouffa tout-à-coup. Le mousse Leon venait de crier : — Terre! terre!... Ce n'était plus une illusion cette fois!... on voyait

du grand-duc Constantin ne sait ni avancer ni reculer.

La même source d'informations présente l'armée russe elle-même comme étant de très-mauvaise humeur et pleine de rancunes contre le gouvernement. (La Nation).

Nous recevons de Vienne, le 12 février, les informations suivantes :

Les populations en Autriche continuent à être calmes en présence des événements de Varsovie. Les nobles du royaume de Pologne, qui sont toujours en rapport de sympathie nationale avec les nobles Galliciens, ont fait dire à ces derniers qu'ils ne devaient rien faire qui pût compromettre l'exercice des libertés dont la Constitution autrichienne les a mis en possession.

Cela explique, non-seulement l'absence de toute manifestation en Galicie, mais encore la marche lente et hésitante de l'assemblée des Etats provinciaux à Lemberg. Les séances ont été courtes, rares et constamment ajournées sous le prétexte que les sections devaient examiner les projets à discuter.

Il est évident qu'on a voulu éviter les discours qui pourraient passionner les esprits, troubler l'ordre et inquiéter le gouvernement autrichien. Le prince Sapieha a dirigé habilement l'assemblée dans cette voie prudente, et, lors d'un voyage qu'il a fait dans la capitale, l'empereur l'en a félicité. (La France.)

Varsovie, 16 février. — Le *Dziennik* publie une ordonnance, adressée aux autorités militaires, relativement au maintien de la discipline, à la punition des crimes ordinaires selon les lois de la guerre. L'ordonnance défend aux habitants de garder entre leurs mains des armes ou des écrits révolutionnaires. Elle menace de destruction toute maison d'où l'on tirerait sur les troupes.

Rawa et Wonchock continuent à être occupés par les troupes russes, et la nouvelle d'un gouvernement provisoire établi dans la première de ces localités, est dénuée de fondement.

De même à Skerniewice, où des volontaires de la garde auraient été repoussés avec perte, d'après des bruits parvenus de la frontière gallicienne, les insurgés ont, au contraire, été très-complètement défaits.

Les informations qui parviennent de toutes les provinces confirment de plus en plus les mêmes dispositions des Israélites et des classes rurales envers le gouvernement. Les paysans ne fournissent aux insurgés des provi-

sions ou des moyens de transport que lorsqu'ils y sont contraints par la force.

Lemberg, 17 février. — Des fuyards, dont plusieurs sont blessés et qui ont passé la frontière, près de Sandomir, parlent d'une défaite que les insurgés auraient subie près de Swienty. Les Russes sont rentrés à Sandomir. Les insurgés, sous les ordres de Langiewicz, se trouvent près de Straszow. On disait que deux colonnes russes étaient en marche venant de Swienty, de Krzyz et de Stopnica.

Voici les dernières nouvelles sur le corps de Langiewicz. Attaqué le 11 à Swientokrzyz par les Russes venant de Kielce, Langiewicz les a repoussés en désordre et leur a tué 160 hommes. Depuis, les Russes sont revenus avec des renforts, et Langiewicz, évitant la bataille, s'est enfoncé dans les forêts. Les Russes marchent sur Staszow. Les insurgés ont pris le 15 Tarnograd et le 14 Krubieszow. Le mouvement se propage en Lithuanie. Le premier bulletin militaire national a paru à Varsovie. — Havas.

Les lettres de Rome, du 14, disent que le carnaval a été paralysé par le manifeste du comité national. Les voitures ont disparu du Corso. Les opposants ont tenté de se réunir sur le Monte-Pincio où ils ont insulté la gendarmerie qui les a dispersés. Une poudre mal-faisante a été répandue dans les bals masqués.

L'épizootie signalée dans la campagne romaine a un peu diminué. Elle a fait renchérisser les vivres à Rome. L'autorité multiplie les mesures de préservation.

Les corporations religieuses souscrivent à l'émission des bons du trésor. — Havas.

Nous recevons d'Alexandrie les informations suivantes :

S. A. Ismail-Pacha se prépare à partir pour Constantinople, et, dans ce but, il règle ses affaires urgentes. On pense qu'il s'embarquera vers le 20 février.

L'attitude du nouveau vice-roi est jusqu'ici très-bonne et indique l'idée arrêtée d'introduire, en Egypte, les institutions européennes les meilleures.

Il a mis à l'étude un plan de réorganisation du conseil d'Etat; il a reconstitué le conseil supérieur de l'instruction publique, et il en a donné la présidence à un Français, König-Bey, homme très-estimé et très-instruit; il a nommé directeur de l'école de médecine du Caire un autre Français, le docteur Burguière Bey, et un grand développement va être donné à ce grand établissement scientifique.

Le vice-roi a décidé, en outre, que l'armée égyptienne serait peu nombreuse numériquement, mais composée de troupes d'élite, et que l'école militaire serait établie sur le modèle de l'école de Saint-Gyr.

Parmi les autres mesures également arrêtées par le successeur de Saïd Pacha, on cite la création d'un *Moniteur* égyptien en langue arabe; d'un bulletin des lois et actes de l'autorité publique en Egypte; d'un grand-livre de la dette publique égyptienne, et, enfin, de la création de l'état civil en Egypte.

Le vice-roi porte beaucoup d'intérêt à son parent, le jeune prince Tossoum Pacha, fils de Saïd-Pacha, et il a décidé qu'il se rendrait en France, accompagné de son précepteur, pour y faire ses études et y recevoir une instruction supérieure. (La France.)

Nouvelles Diverses.

LE TEMPS QU'IL FERA EN 1863.

M. Mathieu (de la Drôme), dont les travaux relatifs à la *prescience du temps* ont été couronnés, l'an dernier, d'un certain succès, a adressé à un journal de Paris la lettre et la note suivantes, que nous reproduisons avec la certitude d'être agréable à nos lecteurs.

AU RÉDACTEUR. « Monsieur, je me vois forcé de reprendre le métier de prophète, pour mettre fin aux sollicitations qui m'assiègent. J'ai l'honneur de vous adresser, avec prière de vouloir la publier, la *Connaissance sommaire de l'année 1863*. Si cette année ne répond pas au désir de mes concitoyens, il seront libres de s'en prendre au hasard. Quant à moi, je n'hésite pas à vous dénoncer le soleil et la lune, particulièrement la lune, comme seuls coupables des mauvais tours que le ciel joue trop souvent à la terre. MATHIEU (de la Drôme).

Paris, 23 janvier 1863.

Prescience du temps.

J'ai découvert et relevé les lois astronomiques qui régissent les phénomènes atmosphériques. De l'étude de ces lois j'ai déduit les principaux phénomènes qui doivent se produire en 1863, à la surface de notre planète, d'un pôle à l'autre.

L'observation prouve que chaque ordre de phénomènes, résultant de la combinaison de certaines lois astronomiques, a son *cours* particulier: de même que chaque fleuve, représentant la somme d'un certain nombre d'affluents, a son *cours* particulier. Comment arriver à connaître le *cours* de chaque ordre de phénomènes? Comment est-on arrivé à se rendre un compte exact du *cours* de chaque fleuve? En dressant des cartes géographiques.

J'ai proposé de soumettre à un examen comparatif les registres météorologiques tenus par les divers observatoires d'Europe, par diverses sociétés savantes et par un certain nombre de météorologistes isolés, qui s'empres- seront de communiquer leurs journaux d'observations à la première demande qui leur en sera faite. Le rapprochement de ces registres

fera voir la marche des pluies, des orages, des tempêtes; révélera le point de départ, le point d'arrivée et le tracé intermédiaire de chaque ordre de phénomènes. Ce rapprochement permettra de dresser des cartes atmosphériques aussi exactes que les cartes géographiques. Alors la prévision du temps sera une science d'une précision géométrique.

En attendant que cette œuvre s'accomplisse, je me décide à livrer au public la *Connaissance sommaire de l'année 1863*, limitée à la France. Cette publication exige quelques explications. Géographiquement, la France n'occupe qu'une place infime sur la mappemonde; je ne possède aucun registre d'observations recueillies en France. Cependant, sans autre base que de simples déductions théoriques je n'hésite pas à prédire les principaux phénomènes atmosphériques qui atteindront notre petit coin de terre.

Pour quelques-uns, je puis même aller jusqu'à dire s'ils éclateront au nord ou au midi. Il s'agit, on verra bien se le rappeler, de prédictions *générales* et non de prédictions *locales*. Il ne peut y avoir de prédictions *locales* sans observations *locales* antérieures; il en est ainsi, même pour les marées. Il s'agit des perturbations atmosphériques intenses qui affecteront une certaine étendue de notre territoire, et non un point déterminé. Ce qui n'arrivera pas dans une contrée arrivera dans une contrée peu éloignée.

Si je parviens à réunir les documents nécessaires, j'indiquerai en temps utile les régions que doit atteindre chaque phénomène, et je préciserai l'époque à un ou deux jours près. Je saurai gré à messieurs les astronomes et à messieurs les météorologistes français et étrangers, qui possèdent des observations embrassant une période de vingt ans au moins, de vouloir bien m'en informer. Une occasion leur est offerte d'attacher leurs noms à une science naissante, et, ce qui vaut mieux encore, de contribuer au plus grand service qui puisse être rendu à l'humanité. Déjà quelques hommes éminents ont pris une initiative dont je me réserve de leur donner acte dans une publication ultérieure.

Je réclame de nouveau le concours de la presse. C'est à elle qu'incombe la mission de contrôler mes pronostics, de signaler les phénomènes qui arriveront à sa connaissance, de réunir les éléments de l'enquête scientifique sur laquelle le bon sens public, juge souverain en toutes choses, est appelé à dire le dernier mot. Je ne connais pas de sujet plus digne de la sollicitude des journaux; les questions qu'ils traitent n'ont qu'un intérêt passager, tandis que la science est éternelle; la vérité qui se révèle aujourd'hui intéresse toutes les générations à venir.

Les journaux, qui reproduiront les lignes qui vont suivre, sont instamment priés de re-

la côte... on en était à quatre ou cinq lieues au plus. De plus, un courant d'une excessive rapidité nous y poussait.

Et la marée montait toujours.

Il y eut une indicible fureur de cris de joie et de bras tendus vers le rivage.

A ce bruit Diegos acheva de recouvrer ses sens, ses forces même, car il fit soudainement entre les bras d'André Lambert un tel soubresaut que celui-ci faillit en être renversé.

Le chirurgien Savigny arrivait en ce moment auprès de ce groupe.

Il examina les blessés de l'Espagnol avec un regard qui ne présentait rien de bon.

— Monsieur! s'écria Diegos avec un accent étrange; monsieur, dites-moi la vérité; traitez-moi comme un homme qui ne craint pas la mort. Si je ne puis pas en rechapper, j'ai besoin de le savoir à l'instant; je veux à l'instant le savoir!

Je ne saurais trouver une expression pour peindre la farouche énergie qui crispait en ce moment les traits de l'implacable Espagnol.

Outre la profonde entaille que mon sabre avait tracée sur son crâne, il avait encore à la poitrine une large plaie béante.

Durant le second examen auquel se livra le chirurgien, Diegos ne cessa pas de nous regarder, mon capitaine et moi, avec des yeux ardents.

Lorsqu'enfin le chirurgien se redressa pour prononcer son arrêt, le ble-se passa machinalement la main droite dans sa ceinture.

— Eh bien?... demandait-il en même temps, avec une impatience au-lace.

Un dernier instant, M. Savigny hésita.

Puis, avec la brusquerie soudaine d'une franchise qui prend son parti et croit avoir affaire à un homme de cœur :

— Ma foi!... répondit-il, il aurait autant valu pour toi, mon pauvre ami, qu'on te laissât au fond de la mer.

Diegos, à cet avis, pâlit affreusement et laissa retomber sa tête sur sa poitrine.

Puis, se relevant tout à coup, il bondit sur moi avec le suprême élan et le cri d'une bête fauve qui se sent blessée à mort et qui, avant de mourir, veut au moins se venger.

— Coup pour coup!... rugit-il.

Et, de sa main, qui venait de reparaitre armée d'un poignard, il me frappa exactement à la même place où je l'avais frappé.

J'ai la tête dure, à ce qu'il paraît; la lame se brisa sur mon crâne.

Il ne m'en resta pas moins le coup de masse de ce gigantesque poing comme armé d'un gantelet de fer. Je tombai.

Mais à travers la voile qui s'étendait sur mes yeux, j'eus le temps encore d'apercevoir Diegos se ruer sur André Lambert, et, avant même que celui-ci eût pu se mettre en garde, l'entraîner irrésistiblement au-delà du radeau.

Au milieu du bourdonnement confus de mes oreilles, j'entendis presque simultanément crier :

— Deux hommes à la mer.

— Helas!... il me restait à-sez de bon sens pour comprendre que le courant était trop rapide alors pour qu'on essayât de les sauver.

Il me sembla cependant encore que Madeleine, la cantinière, courait au bord du radeau, et jetait au loin une fûtaille vide contre laquelle elle était précédemment adossée.

Puis, ce fut tout.

J'étais évanoui.

Quand je revins à moi, le courant était devenu contraire et la marée descendante nous rejetait au large.

Je cherchai vivement autour de moi.

André Lambert n'était plus là.

— Hélas! dit Madeleine, qui soutenait ma tête ensanglantée, je n'ai pu lui rendre la pareille, je ne sais pas nager... Mais, qui suit les desseins de Dieu? peut-être ai-je fait pour le capitaine presque autant qu'il avait fait pour nous.

Et, très-loin, à l'horizon, du côté de la terre, elle me montrait au milieu de la mer un point noir.

C'était la fûtaille qu'elle lui avait jetée.

— Tout-à-l'heure encore, ajouta la cantinière, à côté de ce point noir, on en distinguait un autre beaucoup plus petit... une tête d'épingle...

— André Lambert!

— Pourquoi ne pas l'espérer... il est excellent nageur, et la côte est proche.

— Non... non... c'est impossible.

— Rien n'est impossible, maître Courtade, lorsqu'on porte à son cou la sainte image de Notre-Dame-du-Laux!

XIII.

LE SAHARA.

La contrée qui s'étendait autour du campement du lieutenant Espiau, avait un aspect étrange.

produire en même temps les lignes qui précèdent.

Connaissance sommaire de l'année 1865.

PRINTEMPS. — Des derniers jours de mars aux premiers jours de juin, le temps sera très-orageux et très-pluvieux. Dans certaines régions du centre et du nord de la France, les jours de pluie seront les plus nombreux.

Il n'est pas rare de voir un mois d'avril ou un mois de mai pluvieux, mais il est rare que ces deux mois se trouvent l'un et l'autre dans le même cas. Cette année nous serons témoins de cette fâcheuse exception, qui ne peut manquer d'amener quelques débordements de rivières.

Les phénomènes les plus graves, orages et pluies, arriveront aux époques ci après :

1^o Vers les derniers jours de mars ou les premiers d'avril, suivant les régions (ouragans sur terre et sur mer, particulièrement vers le 30 ou le 31 mars. — Phénomènes pluvieux se rapprochant de ceux qui arrivèrent vers le milieu de juin 1815 et nous firent perdre la bataille de Waterloo);

2^o Vers les premiers jours d'avril ou les premiers de mai (fortes bourrasques. — Des gelées tardives sont à craindre);

3^o Vers le 15 mai, dans certaines régions, dans d'autres vers les derniers jours de mai et les premiers jours de juin (orages);

Les documents nécessaires me manquent pour préjuger les vingt derniers jours de juin. Cependant je pense que, sans donner de très-grandes quantités d'eau, la plupart de ces vingt jours seront nuageux ou pluvieux au nord de la France.

Tous les doutes seraient levés en moins de quarante-huit heures, si j'avais à ma disposition une copie des registres de l'Observatoire de Paris.

ÉTÉ. — Temps variable au centre et au nord. La théorie indique des orages et de la grêle du 5 au 13 juillet, particulièrement vers le 9 ou le 10.

Quelques orages sont encore indiqués du 20 au 31, particulièrement vers le 25 ou le 26.

Pluies et orages vers le 16 ou le 17 août.

Les documents nécessaires me manquent pour préjuger les 20 ou 25 premiers jours de septembre.

AUTOMNE. — Encore une saison très-orageuse et très-pluvieuse. Les intempéries seront la règle et le beau temps l'exception.

Les phénomènes les plus graves arriveront :

1^o Vers les derniers jours de septembre ou les premiers d'octobre (orages);

2^o Vers la fin d'octobre ou les premiers jours de novembre (orages);

3^o Vers le 12 ou le 14 novembre;

4^o Vers la fin de novembre et dans les dix ou douze premiers jours de décembre (violents ouragans, particulièrement vers le 5 ou le 6 décembre — mer extrêmement dangereuse)

5^o A la fin de décembre (fortes bourrasques dans les premiers jours de janvier 1864).

Au total, beaucoup de perturbations atmosphériques et beaucoup d'eau.

Ces indications, que je me réserve de développer dans le courant de l'année, rendront, je l'espère, d'utiles services à l'agriculture et à la marine.

Chaque jour d'orage prévu équivalant à des sinistres évités, à des travaux économisés, à des navires préservés du naufrage, au pain de milliers d'hommes, soustrait aux intempéries.

Basée sur la prescience du temps, l'agriculture verra un jour doubler ses produits. Ce jour-là le problème de l'extinction de la misère sera résolu. Il y aura du pain pour tous. Ce qui fut mon rêve politique deviendra une vérité scientifique. C'est le but vers lequel je tends.

MATHIEU (de la Drôme).

23, rue des Petits-Hôtels, à Paris.

P.S. Je me vois, à mon grand regret, forcé de laisser sans réponse les demandes de renseignements particuliers et toutes les lettres qui n'ont pas pour objet des communications scientifiques.

On nous écrit de Cannes :

« On prépare, pour les 6 et 7 avril prochain, des régates où il y aura une course d'ensemble dans laquelle des yachts de 100 à 200 tonneaux, avec allégeance bien entendue, seront admis. On cite déjà les noms de quelques bâtiments de plaisance anglais de ce tonnage qui figureront à nos prochaines régates. Décidément, le yachting s'implante dans ces parages, sous la vigoureuse impulsion que lui donne le nouveau président de la Société des régates de Cannes, M. le duc de Valombrosa. »

— Nous recevons d'une autorité compétente en matière d'artillerie, dit le *Moniteur*, les documents suivants annonçant la découverte d'une nouvelle poudre de guerre :

« Une découverte qui peut acquiescer une haute importance vient d'être soumise au gouvernement de S. M. l'Empereur. Il ne s'agit de rien moins que d'une nouvelle poudre à canon, destinée à remplacer l'ancienne, aussi bien comme poudre de guerre que pour l'usage des mines et de la chasse. »

L'inventeur, M. le capitaine Édouard Schultze, de l'artillerie prussienne, après avoir fait à Berlin de nombreux essais pour le compte de son gouvernement, a pris un congé pour se consacrer entièrement à son invention, et il est venu demander à la France la sanction de ses autorités militaires et civiles. La commission qui a examiné la nouvelle poudre a constaté qu'un grand pas a été fait par M. Schultze vers la création d'une nouvelle force balistique, mieux appropriée que l'ancienne au perfectionnement des armes modernes. A la suite des expériences préliminaires faites en présence de l'inventeur, le gouvernement français a pris la résolution de faire exécuter les essais sur une base plus large.

Le nouveau composé comprend les éléments de l'ancienne poudre, mais il en éloigne les parties superficielles ou nuisibles, en y ajoutant un principe tout

nouveau. Parmi les avantages qu'il présente sur les poudres actuelles, on n'en peut citer de se fabriquer, de se conserver et de se transporter sans danger d'explosion, jusqu'au moment où une dernière et rapide opération le rend apte à l'usage des armes à feu. Sous ce rapport, la nouvelle poudre sera un progrès apprécié par les ouvriers qui préparent ou transportent cet agent si dangereux à manier.

— Du premier au cinq mars, il va paraître chez un de nos premiers éditeurs parisiens un curieux ouvrage en deux volumes sous ce titre singulier : *La IV^e Race*. — Dans les régions où les principaux chapitres de cet ouvrage ont circulé déjà, ou s'accorde à lui prédire un succès qui ne serait point exempt de vigoureuses attaques. L'auteur s'est proposé de démontrer qu'entre la France et l'Empire des Napoléons, il s'est opéré un travail de mutuelle identification qui les rend adormais inséparables. Sous le rapport typographique *la IV^e Race* n'aura rien à envier aux œuvres publiées avec le plus grand luxe.

Chronique Locale.

Le carnaval n'a pas été aussi triste dans notre ville qu'on aurait pu le craindre. Toute la journée de mardi nos rues ont été sillonnées par de nombreux jeunes gens qui mettaient tout en mouvement. Quelques-uns étaient mis avec un certain goût, d'autres laissaient beaucoup à désirer. Mais, à pareille époque, c'est la variété qui fait le charme de ces bigarrures.

Dans les villes voisines, il n'en a pas été ainsi, tout s'est passé avec beaucoup d'entraîn et de joie.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

On annonce la création prochaine d'un grand équipage de chasse aux environs de Saumur, sous la direction de M. le baron Lejeune, écuyer de l'Empereur. Cette société formée pour le plus grand plaisir et l'éducation hippique de l'École de cavalerie, est sous le patronage du directeur général des haras, et reçoit une large subvention. Le château de La Mothe-Chaudenier, propriété de M. le baron Lejeune, devient le Hunting-Seat, le rendez-vous officiel de la société.

Afin d'étendre le parcours des laissez-courres de ces chasses militaires, on est en quête d'adhésions parmi les propriétaires voisins de La Mothe-Chaudenier; dans ce but, la vénérable impériale a mis à la disposition de la nouvelle société les animaux des forêts du domaine. Tout l'exécutif du fauve provenant des pansements annuels, sera expédié à La Mothe-Chaudenier et réparti entre les sociétaires; cette promesse est un appât puissant, irrésistible même pour des chasseurs propriétaires de bois vides et dépeuplés.

Comme couronnement de l'édifice, le directeur général des haras a décidé qu'un steeple-

chase, destiné aux chevaux indigènes ayant chassé ou ayant été entraînés dans le pays, sera couru pendant la réunion de Saumur. Dans cette course seront seuls admis à monter les officiers et les gentlemen riders français.

Nous lisons dans *l'Union de l'Ouest* :

« Nous avons reçu, à l'occasion de la publication dans *l'Union de l'Ouest* d'un article intitulé : *LE FILS DE GIBOYER À SAUMUR*, l'assignation suivante :

TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNELLE D'ANGERS.
L'AN mil huit cent soixante-trois, le quatorze février.

A la requête de M. le Procureur Impérial près le Tribunal de première instance de l'arrondissement de Saumur, chef lieu du département de Maine-et-Loire, qui fait élection de domicile en son Parquet; et en vertu de l'article 182 du Code d'instruction criminelle et de l'ordonnance rendue par le juge d'instruction, conformément à la loi du 17 juillet 1856.

J'ai Ernest Gabiolle, huissier-audencier, reçu au Tribunal civil de première instance d'Angers, y demeurant rue Saint-Michel, soussigné.

Donné assignation à M. Arthur de Cumont, gérant du journal *l'Union de l'Ouest*, demeurant à Angers, boulevard des Lices, 44, en son domicile et parlant à sa domestique, aux charges de droit;

Et par copie séparée à M. Cahuzac, rédacteur du journal *l'Union de l'Ouest*, demeurant à Angers, rue d'Orléans, 51, à comparaitre en personne, le vendredi vingt courant, à 11 heures du matin, en audience et par-devant MM. les président et juges composant la Chambre de Police correctionnelle du Tribunal de Saumur, au Palais de Justice, comme prévenu 1^o le sieur Arthur de Cumont, d'avoir en 1865 à Saumur, en publiant dans le numéro de *l'Union de l'Ouest*, daté du 1^{er} du mois de février courant, un article commençant par ces mots : *Une personne qui mérite et qui nous inspire la plus grande confiance, et finissant par ceux-ci : Combien d'autres villes seraient fières de heurieuses de réformer ce magnifique établissement, qui dans le principe devait être fondé à Angers, et signé, pour résumé, C. Cahuzac*, cherché à troubler la paix publique en excitant le mépris ou la haine des citoyens les uns contre les autres; 2^o C. Cahuzac, de s'être, en rédigeant ledit article, rendu complice du délit imputé à Arthur de Cumont, en fournissant à l'auteur de l'action les moyens de la commettre, sachant qu'ils devaient servir.

Délict prévu par les art. 6 et 7 du décret du 11 août 1848, 1^{er} de la loi du 17 mai 1849, 59 et 60 du Code pénal; assister aux dépositions des témoins, proposer tous moyens de défense, répondre aux conclusions qui pourront être prises contre lui par le ministère public d'après l'instruction, à l'audience, les entendre, s'il

Pas un arbre, pas une plante, rien absolument, qui fut en saillie à l'horizon.

Ainsi loin que la vue pouvait s'étendre, on n'apercevait que des ondulations uniformes et jaunâtres... On eut dit des vagues immobilisées et couvertes en une mer de sable.

Pour rencontrer quelque chose d'analogue sur nos côtes, il faut aller voir les dunes de Bunkerque ou quelque plage stérile de la Bretagne, mais regarder uniquement du côté de la mer.

Et encore, que sont ces étroites bandes sablonneuses auprès de l'immense désert du Sahara.

Les plus intrépides explorateurs n'en ont pas encore entrevu les loutins infinis; à peine sur ces côtes maudites, rencontre-t-on quelques peuplades errantes et barbares.

Vers le solstice d'été, elles se rapprochent de la mer, fécondée en tempêtes et par conséquent en épaves.

Mais quelque endurcis qu'ils soient à ce sol brûlant, à cette température de salamandre, les Maures se tiennent rarement sur le rivage, où bourdonnent incessamment des myriades de maringonins et d'autres insectes dont la piqûre est redoutable et rend les bestiaux furieux.

Parfois même, pour les uns comme pour les autres, elle est mortelle.

Ils habitent donc, ou plutôt ils vagabondent à quelques lieues dans l'intérieur, et c'est seulement après les grandes tempêtes qu'ils se hasardent à la recherche de leur horrible récolte.

Puis, les temps de calme revenus, ils s'en retournent, ils disparaissent, ils se perdent... où cela? Dieu seul le sait!

Leurs troupeaux les suivent, ils sont précédés par leurs chameaux.

Ces navires vivants du désert portent les éclaireurs de la caravane. Aucune route n'étant tracée, aucune marque n'étant visible dans cette immense mouvante et néanmoins toujours la même, ces hardis pionniers laissent derrière eux des empreintes connues, des jalons indicateurs à ceux auxquels ils servent de guide.

Ils ont ensuite des signes particuliers pour avertir, hors de la portée de la voix, lorsqu'ils ont trouvé de l'eau.

Lorsque le campement est décidé, ils attendent le reste de la caravane, et l'on forme une espèce de village qui durera tout au plus une semaine et dont quelques bouffées de vent effaceront les traces.

Quant aux mœurs de ces espèces de wig-wams africains, tout ce qu'on en sait, c'est que la rapacité, la violence et tous les autres instincts bestiaux en font les dieux favoris.

De nos jours, encore, malgré l'accroissement de l'influence française, malgré les primes considérables qui sont loyalement données à qui ramène des naufrages jusqu'au Sénégal, malheur à ceux qu'ils rencontrent, et qui, trop faibles pour se défendre, tombent dans leurs redoutables mains.

A l'époque de la catastrophe de la *Méduse*, ces peuplades féroces étaient bien autrement à craindre encore.

Le lieutenant Espiau le savait bien. Aussi, après le départ de Kummer et de son compagnon, et après l'être toute une heure sans succomber au sommeil.

Depuis longtemps déjà tous les hommes dormaient, diversement couchés sur le sable.

Sous la voile qui servait de tente à la famille d'Esparville, le spectacle était charmant.

Les deux époux étaient adossés contre un renflement sablonneux, les lèvres encore agitées par les derniers murmures de leur commune prière, et la main toujours dans la main.

De l'autre bras, M^{lle} d'Esparville soutenait le pau-

vre petit nuéril son sur son sein entr'ouvert. Pour cela-là, du moins, il avait été, jusqu'alors, une infaillible source de vie.

Couchés en rond entre la mère et la mère, partie sur la joue de celle-ci, partie contre la jambe de celui-là, les trois autres enfants ressemblaient à des oiseaux dans un nid.

Presque en face de ce premier groupe et sur un semblable mamelon, Marie d'Esparville sommeillait légèrement, le haut du corps à peine incliné en arrière. Sur son épau gauche, reposait la tête de Lucie, sur son sein droit le visage presque enfantine de Denise.

Parfois l'ainée des trois sœurs entr'ouvrait ses grands yeux noirs, qui durant un instant s'efforçaient de rester ouverts pour veiller au repos de tous et qui jamais ne se refermaient sans avoir imploré de leur dernier regard un petit crucifix d'argent dont la pieuse mère avait suspendu le cordonnet à l'une des parois intérieures de la tente, afin qu'il protégeât la famille endormie.

Tout-à-coup cependant, une des extrémités traînantes de la voile se souleva lentement.

(La suite au prochain numéro.)

ya lieu, condamner aux peines qu'il a encourues.

En foi de quoi j'ai, a mon sus-nommé, laissé la présente copie.

COUT : Soixante centimes. GABOLLE. »
Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Londres 18 février. — Le Daily-News dit : La conduite de la Prusse constitue déjà une véritable intervention militaire en Pologne. Elle excite l'indignation de l'Europe libérale et fournit le sujet de représentations que la France et l'Angleterre devraient adresser à la cour de Berlin ; mais avant tout elle fournit matière au peuple prussien pour des résolutions plus sérieuses.

Vienne, 17 février. — La Correspondance générale croit pouvoir assurer, comme le tenant de source certaine, que le comité national secret à Venise, a été dispersé. Les chefs sont découverts et arrêtés.

Cracovie, 18 février. — Cette nuit, des in-

surgés, probablement poussés par les Russes, sont entrés, près de Czerna, sur le territoire autrichien. On dit que les insurgés ont été battus avec de grandes pertes à Miechow. Cette ville est en feu. — Havas.

Français, latin, grec ; préparation au baccalauréat.
Leçons particulières et en ville.
M. RIGAL, professeur à la pension de Nanilly. (64)

L'ACADÉMIE de l'Industrie française, dans sa séance générale du 20 juillet 1843, a décerné une médaille d'honneur en argent à M. GEORGÉ, d'Epinal, pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente PATE PECTORALE, dont les précieuses propriétés pour combattre les RHUMES, enrhumements, catarrhes, asthmes, gripes, etc., avaient été constatées par la commission chargée d'en faire l'examen. — (Médaille d'or en 1845.) LA PATE PECTORALE DE GEORGÉ, d'Epinal, se fabrique à Paris, 28-30, rue Tailbout. Dépôt dans chaque pharmacie de France et de l'étranger. (565)

BULLETIN FINANCIER.

La hausse l'a emporté cette semaine sur toute la ligne. Les bonnes dispositions du public se sont accentuées de jour en jour, surtout à partir du moment de la publication du bilan de la Banque, qui est très-satisfaisant au point de vue de la Bourse, car il accuse une augmentation de 21 millions et demi dans l'encaisse, et une diminution considérable dans le chiffre des avances sur rente.

La rente tend à s'élever au cours de 71 fr., qui n'a rien d'excessif, si l'on considère qu'il y a un coupon de 75 c. à détacher le mois prochain. L'emprunt italien a faibli, ce que l'on doit attribuer à l'émission prochaine d'un emprunt de 700 millions.

La concession de la Banque ottomane a fait rechercher les actions du Crédit mobilier français ainsi que de l'Espagnol. La spéculation est très-active sur ces deux valeurs. Elle est assez animée sur les chemins de fer français et étrangers, dont les recettes sont en général assez satisfaisantes cette semaine. Les obligations des chemins de fer sont très-demandées, sur-

tout celles du chemin de fer de Montblanch à Reus, par suite de l'importance que prend cette Compagnie en prolongeant sa ligne sur Lérida.

Les affaires industrielles sont en faveur. Les capitaux se sont portés avec un grand empressement vers la compagnie des cotons algériens, dont l'entreprise vraiment nationale excite les plus vives sympathies, et a été hautement approuvée par M. Magne, ministre sans portefeuille. On doit s'attendre à la clôture prochaine de l'émission. Nous rappelons aux capitalistes que la souscription aux 37,600 actions de la compagnie générale immobilière, close à Paris depuis le 16 février, reste ouverte jusqu'au 28 dans les départements. Les magnifiques immeubles que possède cette société, et la plus-value du terrain sur lesquels elle doit élever des constructions, constituent à la fois une garantie solide pour les actionnaires et le gage d'un avenir brillant pour leurs capitaux. Le versement de 25 fr. par mois facilite beaucoup les souscriptions. J. PARADIS.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

Samedi 7 mars 1863, à midi, à la barre du Tribunal de Saumur,

ADJUDICATION

De 17 articles de terre, vigne et pré, situés en la commune de Martigné-Briand, dont les mises à prix s'élèvent au total à 590 fr.

Vendus en 8 lots.

Par suite de saisie, à la requête de M. Adolphe-Sincère Bouchet, commissaire de police à Romorantin, ayant M^e Chedeau pour avoué, sur M. René-Victor Baudry, ancien commerçant, et Aglaé Martineau, sa femme. CHEDEAU.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE VEUVÉ POISSON.

Les créanciers de la faillite de la dame veuve Poisson, marchande de blanc, demeurant à Saumur, sont invités, conformément aux dispositions de l'art. 462 du Code de commerce, à se trouver le vendredi 20 février courant, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndic.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi sept mars 1863, il sera procédé, à trois heures, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de foin, luzerne, paille et avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue Bodin, n° 2), où le public sera admis à en prendre connaissance. (108)

Etudes de M^e LE BLAYE et de M^e TOUCHALEAUME, notaires à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON, à Saumur, rue d'Orléans, précédemment occupée par M. Avrillon. S'adresser auxdits notaires.

A LOUER PRÉSENTMENT

Ou pour la St-Jean,

DEUX MAISONS, avec magasins, écuries, remises et greniers, le tout dans un seul tenant, sur les Ponts, maison Duvau-Girard fils. (447)

MAISON

A VENDRE OU A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, située rue de la Comédie, n° 12.

A louer, pour même époque, une autre PETITE MAISON, rue Courcouronne, n° 4.

S'adresser à M. Tailbouis-David, même rue, n° 8. (110)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

TIRAGE DE 1863.

MM.

Adolphe Boret, de Saumur, Pierre Brossard, de Saumur, Pierre Baron, de Saumur, Antoine Thiffoine, de Saumur, Adolphe Dudouet, de Saumur, François Hortault, de Saumur, Mathurin Lemoine, de Villebernier, René Lambault, de Vivy, Jean Chudeau, des Rosiers, Auguste Chapelet, des Rosiers, Veuve Pinson, des Rosiers, Alexis Chevalier, de Moulherne.

Ont formé, en l'étude de M^e Le Blaye, notaire à Saumur, une bourse commune pour l'exonération de leurs fils appelés au tirage de 1863.

Cette bourse est ouverte pour tous les pères de famille qui voudront en faire partie. (94)

A VENDRE
70 à 80.000 CHARNIERS de première qualité; longueur 1 m. 50 et 1 m. 66.

S'adresser à M. Girard fils, marchand de bois et de charbon, place de la Grise, à Saumur. (99)

A LOUER

PRÉSENTMENT

Ou pour la Saint-Jean,

UNE MAISON

Située quai de Limoges, composée d'une boutique, trois chambres, grenier et cave.

S'adresser à M. VOISIN, couvreur, rue du Portail-Louis. (51)

MAGASIN DE SAPINS DU NORD POUR MENUISERIE ET CHARPENTE

Tenu par

BERSOULLÉ-VASLIN

Rue de Bordeaux, près le Pont-Fouchard.

SAPINS DU NORD.

Ch. BERSOULLÉ, rue Beaurepaire, 47,

Donne avis, qu'à partir de ce jour, il aura un magasin de BOIS DE SAPINS DU NORD, de toutes espèces et dimensions, pour charpente et menuiserie. (33)

A LOUER

UNE MAISON, avec remise, écurie et jardin, située rue du Pavillon, occupée précédemment par M. Boutet-Delisle.

S'adresser à M^{me} veuve TESSIÉ-BOUKET, rue Petite-Bilange, n° 10.

BIDIER-CHAMPNEUF

Reçoit des TRUFFES du Périgord, tous les jours; tient conserves de toutes sortes: asperges, champignons, sardines, etc. (16)

Une jeune FEMME, VEUVÉ, demande une place soit de confiance, soit pour le service.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une TENUE DE LIVRES, pouvant occuper de 3 à 4 heures par jour.

S'adresser au bureau du journal.

L'ENCRE INOXYDANTE DE PASQUIER,

Pharmacien à Saumur, est sans contredit, la meilleure de toutes les encres. — Prix, pour les bureaux, 1 fr. 25 c. le litre. (440)

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL

de SARRAZIN-MICHEL, d'Aliz.
Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, catarrhe, migraines, etc., etc.
10 fr. le flacon, par 10 jours de traitement.
Un ou deux suffisent ordinairement.
Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

PATE PECTORALE DE REGNAULD AINÉ

Rue Caumartin, 45, à Paris
DEPUIS 1850 SON EFFICACITÉ L'A RENDU POPULAIRE
Contre le RHUME, la GRIPPE,
et l'IRITATION DE POITRINE
Un Rapport officiel constate : Toutes les boîtes portent le
qu'elle ne contient pas d'opium | signature REGNAULD AINÉ.
DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

M. GARREAU-MURAY,

Épicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebuchen frères. » — Nous désignons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 5 centimes. Résultats : 1° riche et transparente coloration; 2° économie de moitié; 3° qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme supérieur.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens faciles de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages conforment chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 17 FÉVRIER.			BOURSE DU 18 FÉVRIER.				
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		
3 pour cent 1862.	70 15	»	»	20	69 95	»	»	20
4 1/2 pour cent 1852.	99	»	»	»	99 25	»	»	25
Obligations du Trésor.	558 75	»	»	»	456 25	»	»	50
Banque de France.	3385	5	»	»	3390	5	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1510	»	»	5	1517 50	7 50	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	1435	»	»	5	»	»	»	»
Crédit Agricole.	785	»	»	»	770	»	»	15
Crédit Mobilier.	1245	»	»	15	1200	»	»	45
Comptoir d'esc. de Paris.	710	»	»	10	707 50	»	»	2 50
Orléans (estampillé).	1112 50	»	»	2 50	1107 50	»	»	5
Orléans, nouveau.	847 50	»	»	2 50	838 75	»	»	8 75
Nord (actions anciennes).	1037 50	1 25	»	»	1055	»	»	2 50
Est.	552 50	»	»	»	546 25	»	»	6 25
Paris-Lyon-Méditerranée.	1185	»	»	5	1186 25	1 25	»	»
Midi.	800	»	»	8 75	792 50	»	»	7 50
Ouest.	560	»	»	7 50	562 50	2 50	»	»
Genève.	405	»	»	5	402	»	»	2 50
Dauphiné.	391 25	»	»	3 75	392 50	1 25	»	»
Ardennes.	455	»	»	2 50	450	»	»	5
Algériens.	»	»	»	»	»	»	»	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1710	»	»	5	1690	»	»	20
Canal de Suez.	496 25	»	»	»	496 25	»	»	»
C ^e Transatlantique.	»	»	»	»	»	»	»	»
Autrichiens.	516 25	2 50	»	»	508 75	»	»	7 50
Sud-Autrich.-Lombards.	587 50	»	»	»	580	»	»	7 50
Victor-Emmanuel.	375	»	»	»	370	»	»	5
Russes.	430	»	»	»	428 75	»	»	1 25
Romains.	381 25	»	»	2 50	381 25	»	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.	915	»	»	5	885	»	»	30
Saragosse.	698 75	»	»	1 25	695	»	»	3 75
Portugais.	500	»	»	»	497 50	»	»	2 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	315	»	»	»	312 50	»	»	»
Orléans.	308 75	»	»	»	308 75	»	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	306 25	»	»	»	306 25	»	»	»
Ouest.	300	»	»	»	300	»	»	»
Midi.	301 25	»	»	»	301 25	»	»	»
Est.	298 75	»	»	»	300	»	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur